

## Foyer épidémique de la rougeole à Millau (Aveyron) et alentours, la rougeole continue de circuler

Depuis le signalement des premiers cas le 17/09 et à ce jour, **38 cas dont 30 enfants ont été identifiés avec des dates d'éruption allant du 05/09 au 12/12. Au regard de la date de survenue du dernier cas, la survenue de nouveaux cas reste possible.**

- Près de la moitié des enfants scolarisés dans une école, **chez des enfants non vaccinés**
- Trois cas ont été hospitalisés (deux nourrissons de moins d'un an et un adolescent de 14 ans)
- **97% des enfants n'étaient pas vaccinés 2 doses** (25, dont trois du fait de leur âge  $\leq 1$  an) et 4 avaient reçu une dose contre la rougeole dont deux quelques jours avant l'éruption.

Une chaîne de transmission entre enfants scolarisés à l'école primaire et des enfants gardés en crèche, **malgré la mise en œuvre rapide des mesures de contrôle, illustre la diffusion possible du fait de la faible couverture vaccinale.** D'autres transmissions **lors d'activité extra-scolaire** ont été identifiées lors des investigations de l'ARS Occitanie.

**Malgré les informations et courriers transmis, la circulation du virus de la rougeole continue à se propager et également dans les communes limitrophes.**

### Recommandations

**Pour les médecins : pensez au diagnostic précoce et au signalement** des cas, mise en place de mesures prophylactiques pour les personnes contact afin d'éviter de nouvelles chaînes de transmission

**Pour les parents : faites vacciner** votre enfant **et consultez** sans attendre si suspicion de rougeole

**En cas de rougeole, éviction de toute activité notamment activités extra scolaires**, afin d'éviter que des personnes fragiles ne subissent les conséquences de la rougeole.

### Rappel à l'attention des parents

L'obligation vaccinale a pour but la protection individuelle et collective de tous. Votre responsabilité pourrait être engagée si l'absence de vaccinations de votre enfant compromettrait sa santé ou celle des élèves et autres personnes.

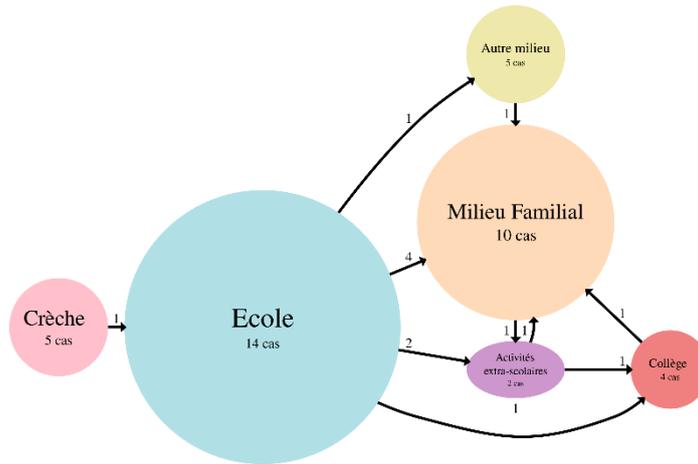
**Ne pas faire vacciner son enfant le met en danger et peut mettre en danger les autres**, le fait de compromettre la santé de son enfant, ou celui d'avoir contaminé d'autres enfants par des maladies qui auraient pu être évitées par la vaccination pourront toujours faire l'objet de poursuites pénales.

Les personnes ou structures responsables d'accueillir l'enfant vont donc vérifier au regard de ces documents que les vaccinations obligatoires correspondant à l'âge de l'enfant ont bien été réalisées.

**Il est primordial d'essayer d'identifier les chaînes de transmission possibles autour des nouveaux cas et de proposer, dès l'apparition de symptômes prodromiques (fièvre, toux, rhinite, conjonctivite) une éviction rapide et une mise en place rapide des mesures de prophylaxie post-exposition permettant d'éviter des cas secondaires.**

Figure 1. Schéma des chaînes de transmission entre les cas, selon le milieu de survenue

Schéma de transmission des cas de rougeole  
Cluster de Millau



Vaccination rougeole : les 5 bonnes raisons de se faire vacciner :

Pourquoi dois-je me faire vacciner ?

Quels sont les effets secondaires de la vaccination, est-elle remboursée ?

Où et par qui se faire vacciner ?



Repères pour votre pratique « Rougeole : le risque persiste »

destiné aux professionnels de santé permet de faire un point épidémiologique, clinique et diagnostique dans un contexte de recrudescence mondiale de la rougeole.

ROUGEOLE : LE RISQUE PERSISTE

Trop de jeunes français ne sont pas immunisés contre la rougeole, dans un contexte de recrudescence mondiale de la maladie.

L'intensification de la circulation du virus de la rougeole, observée au niveau mondial depuis 2020, constitue un risque important d'introduction du virus en France. Une proportion importante d'enfants, d'adolescents et de jeunes adultes restent non immunisés contre la rougeole, situation propice à la survenue de foyers épidémiologiques sur le territoire national.

Il est donc important de garantir que toutes les personnes nées depuis 1980 ont bien reçu deux doses de vaccin contre la rougeole. Une attention particulière est à accorder aux voyageurs se rendant en zone d'endémie.

PLATEFORME REGIONALE DE RECEPTION DES SIGNAUX

Tél : 0800 301 301  
Fax : 05 34 30 25 86  
Mél : [ars-oc-alerte@ars.sante.fr](mailto:ars-oc-alerte@ars.sante.fr)

**ARS Occitanie - CVAGS**  
Site de Toulouse

10 chemin du Raisin  
31050 Toulouse Cedex 9